

# Ecole Emile Barbou Carbon-Blanc

## Compte-rendu du conseil d'Ecole du 13 novembre 2014

### Présents :

Les enseignants : Mmes Barthélémy, Billard, Brustis, Fabre, Gagnevin, Kassim, Mennier, Trébuçq, Piquer, Issaly et Mr Labesse

La D.D.E.N : Mme Marsan

Les élus : Mr Turby, maire, Mme Drouhaut adjointe au maire

Les représentants des parents : Mmes Gaillard, Lamand, Depeux, Leclercq, Pauly, Mrs Azpéligor, Fontheure, Lefranc.

Mme Gamonet directrice du service éducation.

Excusées : Mme Bucelet (psychologue scolaire), Mme Pineau.

Mr Labesse commence par installer le nouveau Conseil d'Ecole. Il en profite pour rappeler son rôle et son fonctionnement.

L'ordre du jour est approuvé, les secrétaires de séance sont désignées : pour les enseignants, Mme Gagnevin et pour les Parents d'élèves, Mme Leclercq (FCPE).

### 1) Fonctionnement de l'école :

#### - Effectifs :

Cette année : C.P : 55

C.E.1 : 56

C.E.2 : 56

C.M.1 : 57

C.M.2 : 51

} soit un total de 275 élèves (+ 14 par rapport à l'an passé)  
répartis sur 10 classes à raison de deux par niveau.

#### Prévisions pour la rentrée 2015/2016:

Départs : 51 CM2

Arrivées : 52 CP

Malgré la livraison de nouveaux logements sur la commune, il n'y a pas eu de nouvelles inscriptions à l'école pour l'instant.

Mr le Maire parle d'une augmentation de la population de + 1000 habitants d'ici un an. Mais pour l'instant, on n'a pas de visibilité sur les futures inscriptions de 2015. Les familles nouvellement installées concernent davantage la petite enfance.

En réponse au problème de mobilier, Mr le Maire précise que la municipalité réagira dès qu'elle aura une meilleure lisibilité de la population scolaire nouvelle.

#### - Les différents intervenants sur l'école:

Outre l'équipe enseignante, Mme Nathalie Bucelet (psychologue scolaire) intervient toujours sur l'école. Mme Virginie Sutour est Emploi de Vie Scolaire en soutien à la direction (c'est elle que vous

avez le plus souvent au téléphone), et Mme Isabelle Subrenat, AVS qui intervient en accompagnement d'un élève de CP.

Par ailleurs deux autres enseignantes Mmes Darricau et Jorquera assurent les remplacements de Mmes Issaly, Mennier et Fabre. Par ailleurs, Mme Gagnevin dans le cadre d'un temps partiel sera remplacée pendant la période du 05/01/15 au 09/03/15.

Il est rappelé que le personnel de service qui assure l'entretien de l'école et la restauration scolaire ainsi que l'équipe d'animation qui assure l'accueil périscolaire et la pause méridienne participent au bon fonctionnement de l'école et méritent, à ce titre, le respect systématique de tous les élèves.

#### **- Activité Pédagogique Complémentaire:**

Ce temps prioritairement destiné aux élèves présentant des difficultés légères est proposé par les enseignants en accord avec les familles.

Son fonctionnement cette année est plus souple, il a pour but de coller davantage aux besoins des élèves. C'est ce qui explique que son organisation varie d'une classe à l'autre. La priorité reste donnée à la remédiation.

#### **- Projet d'école :**

Nous poursuivons le projet d'école qui entre dans sa dernière année.

Aux deux grands axes habituels, nous avons souhaité cette année retravailler en direction des familles :

- ➔ Développer la relation aux familles en relançant cette année un site d'école
- ➔ Amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences
- ➔ Développer les projets éducatifs, culturels et sportifs (à travers la bande-dessinée, le cinéma, la danse, la musique, la bibliothèque, l'utilisation des nouvelles technologies, les rencontres sportives...)

Les points forts de ce projet seront :

- ▣ La poursuite du projet **chorale** sous une forme différente. Nous travaillons par niveau de classe sur des thèmes en relation avec d'autres activités (par exemple à la médiathèque). Dans ce cadre, l'école bénéficie de nouveau de l'intervention d'Alain Bonamy durant les séances d'éducation musicale. Il n'y aura pas cette année de finalisation commune à l'ensemble des classes.
- ▣ La **liaison scolaire avec le collège** sera relancée cette année: une nouvelle principale, qui a déjà rencontré Mr Labesse a été nommée sur le collège. La mise en place du conseil écoles/ collège sur la thématique de l'accueil des élèves de CM2 en 6<sup>ème</sup> est prévue pour le mois de janvier 2015.
- ▣ Le travail engagé dans **l'apprentissage des langues vivantes** sera poursuivi.
- ▣ Le partenariat avec la **médiathèque** de Carbon-Blanc est toujours d'actualité/ emprunt de livre, rencontre, projet d'écriture...
- ▣ Les classes de CP sont engagées dans un projet de sensibilisation au **conte** (auquel sont associées les classes de CM2).
- ▣ Le projet de **danse** contemporaine est poursuivi par Mme Fabre en partenariat avec une classe de 6<sup>ème</sup> du collège.
- Dans le cadre de la liaison inter cycles, une journée sportive sera de nouveau organisée cette année pour l'ensemble de l'école.

Madame Barthélémy présente ce que sera le nouveau site de l'école remis en forme et actualisé qui servira de lien à l'ensemble de la communauté éducative. Chacun pourra y trouver des informations concernant la vie de l'école : calendrier, documents administratifs, sorties scolaires, ... Nous espérons qu'il sera visité régulièrement par les familles.

Les enseignants comme les parents félicitent et remercient chaleureusement Mme Barthelemy.

### **- Piscine et activité sportive:**

Cette année, les classes de CP au CM bénéficient de 12 séances de natation durant 6 semaines à raison de deux fois par semaine. Les premiers à en profiter ont été les CP, puis les CE1 iront en janvier, ce sera au tour des CE2 en mars et enfin au CM1 au 3eme trimestre.  
Les classes de CP feront du roller au sein de l'école.

Les enfants se rendent une fois par semaine au Stade Lacoste afin d'y pratiquer diverses activités (danse, tennis de table, athlétisme..). Cependant, cette année, la suppression des bus de transport pose un réel problème. Pour les enfants de cycle 2, il faut rallonger la séance de 40 minutes (temps nécessaire au déplacement des enfants jusqu'au gymnase (800m), vu l'âge de ceux-ci), De plus, un nombre important de séances seront annulées les jours de mauvais temps. Nous demandons donc à la municipalité s'il est possible de revoir cette décision.

Mr le Maire justifie cette mesure en parlant d'une économie budgétaire de 6000 euros mais il prend note de cette demande qui sera étudiée lors du prochain budget. Il informe le conseil d'école que durant la période la plus froide (janvier-février) des bus seront remis à disposition pour tous les niveaux de classe.

### **- Horaires de l'école :**

Pour rappel, les cours commencent à 8h45 et 14h00 (avec ouverture des portes 10 minutes avant). La ponctualité est indispensable pour le bon déroulement des classes.  
Il est aussi rappelé que les absences doivent être justifiées.  
Actuellement, les enfants ont une récréation de 10h30 à 10h50 le matin et l'après-midi de 14h55 à 15h05 sauf pour les CM qui n'en ont pas.

### **- L'informatique:**

Pour ce qui est du projet d'installation informatique les enseignants soulignent un manque de son dans la salle informatique qu'il faudrait prévoir de solutionner, ainsi que la nécessité de remplacer la lentille du TNI dans la classe de Mme Mennier.

Mr le Maire annonce que 44 ordinateurs sont arrivés à Bordeaux, et qu'ils vont être distribués dans les écoles dès que l'inventaire en aura été fait. Parallèlement, la mise en sécurité de la salle qui accueillera ce matériel est essentielle, l'équipe enseignante et la Mairie devront réfléchir à son organisation.

La question d'équiper l'école de nouveaux tableaux numériques est évoquée. Mr le Maire pose alors le problème du coût (entre 500 et 40000€) et souhaite donc connaître les réels besoins des enseignants.

### **- La coopérative scolaire:**

Mme Trébuçq commence par faire le bilan de la kermesse: les dépenses se sont élevées à 2060 euros, les recettes à 2219 euros soit un bénéfice de 159 euros. La priorité était la convivialité de la fête et non la rentabilité.

Le solde s'élevait à 6612 euros en début d'année et 1805 euros s'y sont ajoutés lors de l'appel à cotisation (*cette somme est utilisée pour régler les divers abonnements des classes, les petits ou grands projets*).

## **Règlement Intérieur :**

Il définit les règles de vies de l'école. Il sera distribué à tous les élèves accompagné de la charte informatique et de la charte de la laïcité. Il est adopté par l'ensemble du Conseil d'école.

### **2) Divers :**

#### **- Les nouveaux cycles:**

Cette année seule la maternelle est concernée par les nouveaux cycles, l'école élémentaire ne le sera que l'an prochain pour les CP et CM1.

Le futur cycle 3, Cm1, CM2 et 6ème ne sera opérationnel qu'à la rentrée 2017.

Cette nouvelle organisation devrait favoriser la continuité des apprentissages durant la scolarité obligatoire.

#### **- Les sanitaires pendant la récréation:**

Les parents remontent que des enfants sont bloqués par d'autres à l'intérieur des toilettes et inversement des élèves ouvrent la porte des toilettes occupées.

Mr Labesse précise qu'il est possible qu'une fois ou deux, des enfants se soient "embêtés" autour de ce moment mais sincèrement il n'y a pas un grand problème plutôt des jeux. Dans tous les cas, nous intervenons.

#### **- Les difficultés liées à l'éloignement de la maternelle:**

La question posée s'adresse à la municipalité puisqu'il y a une demande de modification d'horaire pour les écoles. Le souhait des parents est que les horaires de maternelle et d'élémentaire soient décalés afin de permettre d'accompagner les enfants dans les deux écoles sereinement. Le problème se repose de la même manière au moment de la sortie.

Mr le Maire rencontre Mme l'Inspectrice la semaine prochaine, ce sujet sera abordé. Il n'y a pas de position de principe. Mme Gamonet rappelle qu'il faudra simplement faire attention au ramassage scolaire.

#### **- Le fonctionnement des TAP cette année:**

Les parents demandent pourquoi les ateliers dirigés n'ont lieu qu'une fois par semaine au lieu de tous les jours comme l'an passé ? Ils constatent que ce nouvel aménagement empêche les enfants qui ne mangent pas à la cantine d'y participer.

Mme Gamonet : le système de l'année dernière était trop contraignant et cela imposait trop d'obligations aux enfants. Ils étaient comme prisonniers du système. Certains étaient fatigués et n'avaient pas envie de s'inscrire aux ateliers. Cette nouvelle organisation permet aux enfants d'avoir plus de liberté quant à leurs choix. Elle offre aussi aux animateurs plus de souplesse. Actuellement le taux d'encadrement est d'un animateur pour 18 enfants.

Un jour par semaine les enfants peuvent bénéficier d'un atelier dirigé et les autres jours d'ateliers libres mis en place par les animateurs et que les enfants peuvent fréquenter ou pas.

Pour ce qui est de l'information aux familles, il sera mis en place un affichage extérieur.

#### **-Le ménage de l'école:**

Mme Gamonet: cet été, l'entretien a été fait mais les classes non pas été vidées ni le lino nettoyé comme les autres années en raison d'un manque de personnel dû aux arrêts maladie.

La mairie sera plus attentive la prochaine fois dans la gestion des personnels.

**- La cantine :**

La municipalité annonce que le contrat avec les cuisines de Lormont n'est pas reconduit. En terme qualitatif et quantitatif, ce n'était plus satisfaisant d'autant qu'une augmentation d'un euro était prévue (actuellement, un repas fourni coûte environ 7.80€).

Un appel d'offre pour un an est lancé.

La Mairie envisage à terme un retour en régie municipale, le nombre de repas devant approcher les 1000 repas par jour.

**- Calendrier des futurs conseils d'école et fête de l'école:**

- 2<sup>ème</sup> trimestre : jeudi 5 mars 2015 à 18h00

- 3<sup>ème</sup> trimestre : jeudi 25 juin 2015 à 18h00

- fête de l'école : elle aura lieu à l'école le vendredi 19 juin

**- Une proposition de la FCPE: une bourse de matériel scolaire:**

Les fournitures scolaires sont de plus en plus chères et face à ce constat, la FCPE propose de mettre en place pour la rentrée 2015/2016 sur les 4 écoles (élémentaire/maternelle Pasteur, Barbou et Prévert) une bourse aux petites fournitures à partir d'une liste prédéfinie par les enseignants. Cette opération se ferait en collaboration avec le collège.

Conformément à la loi, la FCPE est dans l'obligation de réserver cette opération à ses seuls adhérents, c'est pourquoi une cotisation s'ajouterait au prix des articles scolaires.

Les enseignants vont étudier cette proposition.

La séance est levée à 20 h 15.

**Le Directeur**

**Patrick Labesse**